

Spécial tram

Spécial wattmen

Depuis quelque mois la Direction entame des négociations pour construire un accord sur les conditions de travail au tram.

Déjà le 16/10/2012, dans son journal Le Bus N° 146, la CGT dénonçait des points bloquants les négociations notamment par le refus de réduire la journée de travail à 6h30 maximum.

Malgré cela lors de la dernière réunion, les Syndicats Sud, Cfdt, FO et CGT décidaient de **DONNER LA PAROLE AUX WATTMEN par le biais d'une consultation démocratique précisant lors de cette réunion que ce sont les wattmen qui décideront.**

Le secrétaire général de Sud, Franck Delpérié, wattman de surcroît, a lui-même rédigé le texte posant les questions aux wattmen (voir page 4) qu'il a lu téléphoniquement le contenu au Secrétaire général de la CGT, Guy Daydé, contenu qu'il a du lire aux autres organisations pour recueillir leur aval. Après acceptation unanime il l'a imprimé.

La consultation s'est faite dans l'unité avec un représentant de chaque organisation syndicale.

Les Wattmen ont eu quasiment individuellement un exemplaire de l'accord pour se faire LEUR opinion. (Dés cet instant Sud fait partir en vrille la consultation en manipulant les salariés en affirmant que la CGT ferait des pressions pour que l'accord soit signé!? Paranoïa, car la consultation s'est toujours déroulée entre représentants syndicaux ET PAS AVEC UNE ARME SUR LA TEMPE DES WATTMEN. Signé ou pas la CGT s'en moque, ce qui compte c'est l'avis des wattmen et UNIQUEMENT leur avis. Après s'il faut partir en grève pas de problème la CGT s'est faire!)

Résultat :

- 62,86% pour la signature de l'accord
- 31,43% contre la signature et pour la grève
- 5,71 sans opinion.

La CGT respectueuse de la consultation démocratique et mandaté par les wattmen a signé l'accord vendredi dernier avec la Cfdt. Au moment ou nous imprimons Fo devait signer mais les pressions et les fausses informations de « certains » les auraient dissuadés.

Le comble c'est que les syndicats ayant accepter la consultation démocratique REFUSE maintenant de signer l'accord.

Cela s'appelle un DÉNI DE DEMOCRATIE commis par Sud et FO qui agitent toutes leurs casquettes et démontrent leur mépris total envers les salariés consultés...qui ont eu tort de croire en leur parole et de leur faire confiance.

NON la CGT n'était pas, elle non plus, en tant qu'organisation syndicale, tout à fait d'accord avec le contenu de l'accord, mais en s'engageant dans cette consultation démocratique et unitaire la CGT a tenu sa parole et ses engagements envers les wattmen.

Lors de la signature la CGT a émis des réserves sur «l'article 7 car la reconnaissance de la pénibilité à la conduite spécifique d'un tram n'est pas prise en compte notamment par la non réduction du temps de travail journalier à 6h30. »

Ces réserves, si elles n'ont pas une reconnaissance capitale, sont posées pour interpellier la Direction sur des revendications que continuera à porter la CGT avec les salariés.

La CGT tient à porter à la connaissance des conducteurs certains articles pour lesquels Sud écrit et vocifère n'importe quoi pour discréditer la CGT et faire peur aux traminots. Dans quel but ???

A bon lecteur salut.

Pour infos ces articles sont consultables à la DRH et auprès de militants CGT.

Pressions, manipulations, mensonges, sms...etc... pourquoi et dans quel but?

Voilà de quoi a été composé le week-end de certains traminots destinataires de ces sms...et ce n'est pas fini!

Ces sms, anonymes pour certains, ont été et sont toujours envoyés aux traminots pour casser le syndicalisme CGT.

Le contenu manipulateur et mensonger n'a qu'un but, celui de semer le doute et la confusion des traminots bus et tram et les apeurés sur les conséquences de cet accord...et casser le syndicalisme CGT.

Quel dommage que Sud ne mette pas la même énergie à combattre le patron qu'il met d'énergie à DÉNIGRER le syndicalisme qui semble le gêner : la CGT !

La CGT déplore d'être obligé de rétablir une vérité contre les attaques mensongères de Sud qui sème le doute et l'incertitude auprès des conducteurs titulaires et voltigeurs tram.

Ce jeu ne fait que l'intérêt du patron car il divise l'unité syndicale, exaspère les traminots face à ces guéguerres syndicales qui ne leur apportent rien.

La CGT pose une question : dans quel intérêt et pour qui Sud emploie ses stratégies?

Accord signé ou pas la CGT respectueuse de la démocratie continuera à se battre avec les salariés pour améliorer encore et toujours les conditions de travail au tram et dans toute l'entreprise.



Voici quelques extraits d'articles de l'accord pour couper cours à la manipulation mensongère envoyée par sms et colporter de bouche à oreille :

• **ART 7 :**

- Taquets horaires : la limite maximale de la durée d'équipe est de 7h30 sur un type de jour semaine hiver, 7h40 TM samedi, week-ends et jours fériés, vacances scolaires et été. (identique à l'accord d'avril 2003 signé par Sud, FO et Cfdt)...

- les équipes de tramway démarrant avant 5h00 ou à 5h00 seront systématiquement de file et leur durée d'équipe sera au maximum de 6h30.

Écrire par sms que la direction pourra habiller les TM avec 75% des équipes à 7h30 n'est pas juste, car il faudrait que les 25% restant soit des équipes à 5h30 maximum .

De plus l'annualisation du temps de travail de l'accord de 1998 impose à la Direction de faire effectuer 140 heures maxi aux conducteurs sur 4 semaines...ce qui est repris dans cet accord puisque les durées d'équipes programmées dans un roulement de conducteurs titulaires mixtes est **de 7h00 en moyenne (ART 2 « durée de l'équipe »). Donc le calcul « logique » de Sud est mensonger.**

• **ART 10 :** grâce à la création de voltigeurs mixtes bus-tram, les titulaires auront au maximum 5% de DISPO contre 25% aujourd'hui.

• **Art 10.2 :** Pour les voltigeurs mixtes bus tram: « le volume total des équipes et des disponibilités de nature garantie devra représenter au minimum 50% des jours de travail sur les périodes hiver (hors été et vacances hiver).

• Art 4 : les voltigeurs mixtes bus-tram bénéficient de 5 jours de repos supplémentaire sur l'année s'ils ont été conducteurs voltigeurs ou grand remplaçant mixtes bus-tram sur une période supérieure à 7 mois dans l'année (3 jours Repos tramway + 2 jours Repos voltigeur)

Si les voltigeurs mixtes bénéficieront d'un roulement de repos en hiver SANS RV, la CGT déplore un roulement non homogène avec 2 week-ends travaillés d'affilés...

• **ART 11 :** Voltigeurs tram : n'ayez pas peur vous pouvez changer d'équipe sans perdre votre habilitation car il vous suffit d'avoir 15% d'équipes tram sur l'année et 40% pour les titulaires.

Hé Sud, plutôt que d'être avide de polémique et de critique pour tenter de justifier le déni de démocratie un peu de courage...

Puisque l'accord au tram dégrade les conditions de travail des wattmen et des futurs voltigeurs mixtes il vous reste une seule solution.

Votre syndicat avec le syndicat FO représentez plus de 50% en terme de représentativité, alors DÉNONCEZ l'accord du tram en exerçant le DROIT D'OPPOSITION conformément à la loi sur la représentativité syndicale...un point c'est tout !

Les conducteurs seront à même de juger, mais d'après vos affirmations qu'est ce que vous risquez puisque les wattmen n'auraient rien compris à la lecture de l'accord.



CONSULTATION DES CONDUCTEURS MIXTES CONCERNANT L'ACCORD DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI EST ACTUELLEMENT A LA SIGNATURE :

NOMS	Je demande aux syndicats de signer l'accord	Je demande aux syndicats de ne pas signer l'accord, mais je ne veux pas faire grève	Je demande aux syndicats de ne pas signer l'accord et de déposer un préavis de grève	Personne qui à refusé de s'exprimer sur le sujet ou sans opinion
	<i>[Signature]</i>			
			<i>[Signature]</i> PO PERISSO	
	<i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i>			
	<i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i>		<i>[Signature]</i>	
	<i>[Signature]</i>			<i>[Signature]</i>
	<i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i>			
	<i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i>			
	<i>[Signature]</i>			
	<i>[Signature]</i>			
	<i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i>			

Pour des raisons de confidentialité l'identité des conducteurs a été cachée.

Le texte libellé par Sud ne prête pas à équivoque...

**Pour la CGT la parole donnée aux salariés est un engagement plus que moral. Commettre un déni de démocratie est synonyme de tromperie!
TOUS les traminots seront à même de juger SUR PIECES qui sont les menteurs.
A moins que Sud n'ose écrire que cette pétition est un montage de la CGT...**